



---

• **Plan Général d’Affectation (PGA) de Vully-les-Lacs**

**Formation des groupes de travail – Appel aux citoyennes et citoyens**

Mesdames et Messieurs, chers citoyennes et citoyens de Vully-les-Lacs ; comme vous le savez, votre Municipalité a entamé une procédure d’établissement d’un PGA et de son règlement. Cette obligation légale, devra permettre à notre commune de se doter des instruments permettant de construire son avenir pour 15 ans en matière de développement territorial.

Au niveau communal, la première phase de ce travail, qui a consisté à mettre des zones constructibles en réserve, s’est achevée le 27 février dernier par la levée des oppositions et l’acceptation du plan d’affectation des zones de réserves et de son règlement 47 AOT. Le dossier est à l’heure actuelle en mains cantonales.

Il s’agit maintenant, de poursuivre avec la 2<sup>ème</sup> phase, celle de l’établissement du PGA et de son règlement. Comme nous l’avons annoncé à diverses occasions, la Municipalité accompagnée de ses mandataires veut impliquer la population et les membres du Conseil communal de Vully-les-Lacs. Pour ce faire, elle entend constituer un comité de pilotage et 3 groupes de travail de 5 membres représentatifs :

- de la population de Vully-les-Lacs
- de tous les secteurs économiques de Vully-les-Lacs
- du conseil communal de Vully-les-Lacs

Les personnes intéressées devront faire acte de candidature accompagnée d’une lettre de motivation. Le choix final pour former ces 3 groupes se fera par le comité de pilotage constitué au début des membres de la Municipalité, accompagnés par un urbaniste et un juriste. Le choix des participants aux 3 groupes de travail tiendra compte de l’intérêt exprimé par les candidats et se fera dans le respect de l’équilibre des âges, des sexes et du lieu d’habitation. Après leur formation, chaque groupe de travail, s’organise pour choisir son rapporteur. Le rapporteur siègera également au comité de pilotage.

D’après l’expérience, la durée du mandat durera entre 3 et 5 ans. Il est prévu une fréquence des séances pour les groupes de travail de 2 à 5 fois par année en fonction de l’avancement du projet. Le comité de pilotage se rencontrera entre 4 et 6 fois par an également. Ces séances ne tiennent pas compte des heures de préparation et d’analyse que devront réaliser les groupes de travail et le comité de pilotage en dehors et en vue des séances.

L’annonce des groupes de travail est prévue pour début septembre 2018. La première rencontre avec l’ensemble des membres des groupes et le comité de pilotage est prévue pour le début de l’automne 2018.

Les citoyennes et citoyens intéressés par ce challenge sont invités à le faire savoir par courrier motivé jusqu’au vendredi 24 août 2018 à :

Municipalité de la Commune de Vully-les-Lacs, route d’Avenches 11, 1585 Salavaux.

# • **Fête du 1<sup>er</sup> août**

La Municipalité de Vully-les-Lacs vous convie aux festivités de la fête nationale et donne rendez-vous à la population

## **Mercredi 1<sup>er</sup> août dès 19h00 Vallamand-Dessus, esplanade du Stand de tir**

Les Sociétés de jeunesse tiendront les stands de grillades.

Les boissons seront offertes par la Commune de Vully-les-Lacs.

### **Partie officielle dès 20h30**

- discours de M. Alain Bally, Président du Conseil communal de Vully-les-Lacs
- lecture du pacte par un jeune citoyen de la Commune
- hymne national
- feu du 1<sup>er</sup> août

### **Transport en bus gratuit**

Le transport en bus, pour tous, est organisé selon l'horaire suivant :

|               |                    |                   |
|---------------|--------------------|-------------------|
| <b>19h30</b>  | : Mur              | Place de parc     |
| <b>19h40</b>  | : Vallamand-Dessus | Restaurant du Lac |
| <b>19h50</b>  | : Villars-le-Grand | Ecole             |
| <b>19h55</b>  | : Chabrey          | Ecole             |
| <b>20h00</b>  | : Montmagny        | Ecole             |
| <b>20h05</b>  | : Constantine      | Ecole             |
| <b>20h10</b>  | : Salavaux         | Ancienne poste    |
| <b>20h12</b>  | : Cotterd          |                   |
| <b>20h15</b>  | : Bellerive        | Carrefour         |
| <b>Retour</b> | <b>: dès 23h00</b> |                   |

---

### • **Drapeaux de Vully-les-Lacs**

Les drapeaux de la Commune de Vully-les-Lacs sont toujours disponibles au bureau communal au prix de

- CHF 50.— : Dimension 150 / 150
- CHF 36.— : Dimension 100 / 100

Vente au bureau communal pendant les heures d'ouverture.